

Découvrir Provins, inscrite au patrimoine mondial de l'humanité



Pendant une journée, les seniors pourront découvrir la cité féodale de Provins : après une visite des édifices remarquables de la Ville Haute, les participants se transporteront au XIII^e siècle à travers un spectacle évoquant la légende des chevaliers, donné dans les fossés des remparts de Provins. Ils pourront assister également à des démonstrations de l'art de la fauconnerie au Moyen Âge, distraction favorite des seigneurs. Spectacle garanti !

Journée à Provins : le 20 mai, le 27 mai ou le 3 juin. Départ vers 8h30, visite, déjeuner, spectacle et démonstrations, départ vers 17h30 pour Montrouge.

Renseignements et inscriptions : Centre d'Action Sociale au 01 42 12 74 10 ou cas@ville-montrouge.fr

Mieux accompagner les malades d'Alzheimer

Un lieu d'accueil de jour spécialisé Alzheimer



Voilà une nouvelle d'importance pour toutes les personnes concernées de près ou de loin par la maladie d'Alzheimer : un accueil de jour a ouvert ses portes le 4 février à Châtillon, dans l'enceinte de la résidence Sainte Anne d'Auray.

Tout près de chez vous, ce centre s'adresse aux personnes vivant à leur domicile et présentant des troubles de la mémoire, de l'orientation et du comportement, dans le cadre de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées. L'accueil y est possible d'une à quatre fois par semaine de 9h30 à 16h30.

Ce lieu chaleureux, ouvert sur un jardin, propose des activités ludiques, artistiques, corporelles, culturelles et intellectuelles dans le respect du rythme de chacun.

Offrir une écoute personnalisée et professionnelle, favoriser les échanges et le lien social, partager des moments de plaisir sont les objectifs premiers de cette nouvelle structure.

Pour prendre contact :

**Résidence Sainte Anne d'Auray,
5 rue de Fontenay - 92320 CHATILLON
Secrétariat Véronique MASQUELIN
au 01 46 56 47 0**

Vivre des moments de bonheur malgré tout

Il n'est pas facile de vivre « comme avant » quand une personne très proche est atteinte de la maladie d'Alzheimer. Pourtant, il est très souhaitable, tant pour le malade que pour ses proches - notamment son aidant principal - de

pouvoir vivre et revivre des moments de plaisir, de joie et de fête.

Dans ce cadre, l'association France Alzheimer vous donne la possibilité de partir en « séjours vacances » organisés au niveau national et de participer à des « goûters détente » organisés près de chez vous. Ces deux formules connaissent un large succès.

Lors des séjours vacances, vous êtes accueillis par des bénévoles qui ont une grande expérience de la maladie. Libre de tout souci pendant quelques jours, vous pouvez vivre de belles choses, participer à des excursions, à des jeux et nouer de nouvelles amitiés.



Les goûters détente sont une autre possibilité de sortir de votre isolement. Là aussi des bénévoles vous accueillent et des activités ludiques sont proposées.

Si vous voulez découvrir ces possibilités nouvelles de reprendre goût à la vie, non seulement pour vous mais aussi pour votre malade, contactez vite votre correspondant local France Alzheimer. Bienvenue pour un bon moment avec nous !

Association France Alzheimer :

**01 46 42 22 16 et fa92.mano@free.fr
Une précision : toutes ces activités sont ouvertes aux seuls adhérents de France Alzheimer et vous devez accompagner ou faire accompagner votre malade.**

Bénévole à l'hôpital : Pourquoi pas vous ?

Le rôle du bénévole d'accompagnement est d'apporter un soutien aux malades en fin de vie et à leurs familles, à raison de 4h par semaine. Aucune connaissance médicale n'est requise.

Les bénévoles bénéficient d'un soutien permanent et de formations dispensées par l'ASP (Association pour le développement des Soins Palliatifs). L'accompagnement bénévole intervient dans un cadre juridique et réglementaire structuré. Les bénévoles sont sélectionnés par l'ASP et intégrés dans une équipe coordonnée par un responsable. Rejoignez l'équipe de bénévoles d'accompagnement de l'ASP à l'Hôpital Antoine-Béclère : contactez l'ASP au 01 53 42 31 31 ou aspfondatrice@aol.com

Plus de renseignements :

– sur l'hôpital Antoine-Béclère : www.aphp.fr

– sur l'Association pour le développement des Soins Palliatifs : www.aspfondatrice.org



© Fred Goldstein

Notre devoir de mémoire

Outre les deux prochaines cérémonies du souvenir, les associations d'anciens combattants mènent au quotidien des actions pour enrichir notre Histoire et entretenir la mémoire.

Prochaines commémorations

► **La Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation** se déroulera le dimanche 27 avril à 10h45 devant l'entrée du cimetière. Moment de recueillement et dépôt de fleurs devant la stèle des déportés morts dans les camps sont prévus à 11h. Le cortège se retrouvera à 11h30 au Monument aux Morts, place du Général Leclerc.

► **La cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945** aura lieu le jeudi 8 mai prochain devant la stèle des déportés morts dans les camps à 10h15. Le cortège partira ensuite à 10h45 de la Place du 8 Mai (avenue de la République) pour aboutir à 11h au Monument aux Morts (place de la Libération) où seront effectués les traditionnels dépôts de couronnes et gerbes de fleurs.

■ Blessures de femmes

La violence laisse des marques qui ne se voient pas toujours : forts de ce constat, l'Etat et le Conseil général des Hauts-de-Seine ont créé en 2000 le dispositif FVV92 (Femmes Victimes de Violence). C'est dans ce cadre que l'Espace Colucci avait accueilli les œuvres de Catherine Cabrol, photographe, en novembre dernier : dix photos, dix témoignages de femmes ayant été victimes de violences conjugales composaient l'exposition « Blessures de femmes ». Dix-huit professionnels de l'action sociale étaient disponibles pendant toute la durée de cette exposition pour accueillir, échanger et informer le public.

Une conférence-débat, proposée le 19 novembre, associant le foyer Flora Tristan * et l'ADAVIP. ** a rencontré un vrai succès.

Six groupes d'élèves du lycée professionnel Jean Monet sont venus visiter l'exposition avec leurs enseignants. Ils sont également restés après chaque visite pour participer à un débat avec des professionnels (conseillère au planning familial et membres d' 'Amnesty International ').

L'objectif de ces actions est de sensibiliser et d'informer sur ce sujet encore trop souvent tabou. Elles se sont ajoutées aux efforts déployés depuis plusieurs mois par les institutions, les associations et les professionnels pour sensibiliser tous les publics et réaffirmer la lutte contre toutes les formes de violence faites aux femmes.

► Coordonnées utiles :

Circonscription de la vie sociale de Montrouge

(service social départemental)
9 rue Amaury Duval

tél 01 42 53 00 61

** ADAVIP 92

(Association d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales du 92)
Tél : 01 40 97 14 90

AFED

(Association pour les Femmes en Difficulté)
Tél : 01 47 78 06 92

L'Escale

(Centre d'accueil et d'hébergement pour les femmes victimes de violences conjugales)
Tél : 01 47 33 09 53

* Le centre Flora Tristan

(Lieu d'accueil et d'hébergement pour femmes victimes de violences conjugales)
Tél : 01 47 36 96 48

■ Un repas de fête pour nos aînés !

Environ 3 000 repas ont été offerts aux personnes âgées par la Municipalité et le Centre d'Action Sociale sur les deux journées des 6 et 13 janvier. Comme à l'accoutumée, ce traditionnel repas des anciens réunissait près de 1 000 personnes au théâtre tandis qu'une jolie revue animait l'après-midi. Quant à la formule du repas à emporter, elle a satisfait pas moins de 2 000 personnes.



■ L'ADAJ en bref

► En décembre 2007, 80 personnes ont pu aller au Cirque Pinder à Nanterre, pour la joie des petits et des grands. Un grand merci à l'Institut des Hauts-de-Seine qui a offert la séance, et à la RATP qui a assuré le transport gracieusement.

► Le Rotary-Club de Paris-Porte d'Orléans a remis un chèque de 500 € pour soutenir le Delph'in Club. L'ADAJ l'assure de toute sa reconnaissance.

► La Créatrice Jean-Ida DAGNET qui a organisé un défilé de mode en octobre 2007 au profit de l'ADAJ a fait don à l'association d'un chèque de 500 €. L'ADAJ lui renouvelle ici ses remerciements et lui souhaite bonne réussite pour sa prochaine collection.

Association Des Amis de Jacky

139, rue Maurice Arnoux

Tél. : 01 46 12 75 19

Permanences le mardi, de 15h à 17h : accueil, renseignements, démarches administratives ; le samedi de 10h à 12h : accueil et à la demande petits services ponctuels.

■ Voir pour eux ... agir avec eux

L'association Les Auxiliaires des Aveugles remplit une mission unique en son genre pour les handicapés visuels : elle les met en contact avec des bénévoles pour les aider dans leurs tâches. En 2007, près de 14 000 missions ont été effectuées auprès des 2 000 adhérents en Ile-de-France, soit 38 missions par jour ! Pour répondre aux demandes, l'association a besoin de nouveaux bénévoles sur Montrouge. Ce bénévolat très souple est accessible à tous.

Pour obtenir plus d'informations, contactez le siège parisien au 01 43 06 94 30 ou lesauxiliairse@wanadoo.fr
www.lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr

■ Allocation différentielle en faveur des conjoints survivants de ressortissants de l'ONAC

Les services départementaux de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre sont chargés d'instruire les demandes pour cette allocation.

L'allocation différentielle s'ajoute à l'ensemble des ressources, de quelque nature que ce soit, de façon à assurer un revenu de 681 € mensuels.

Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, vous devez préalablement remplir ces 4 conditions :

- ▶ être veuf ou veuve d'une personne concernée par l'un de ces conflits : 1^{re} et 2nde guerres mondiales, guerre d'Indochine et d'Algérie, combats du Maroc et de Tunisie (renseignez-vous auprès de l'ONAC)
- ▶ être âgé(e) d'au moins 60 ans au moment de la demande
- ▶ justifier de ressources mensuelles inférieures à 681 €
- ▶ résider dans le département où la demande est faite.

Pour déposer votre demande, vous devez retirer un imprimé à :

Service départemental des Hauts-de-

*Seine de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre,
74 rue de Suresnes – 92000 Nanterre
Tél. : 01 41 18 96 04. Ouvert tous les jours
de 9h à 12h et de 14h à 16h30.*

■ Solidarité Chimborazo vient en aide aux enfants des rues

Solidarité Chimborazo est une association loi 1901, basée à Montrouge. Elle a été créée afin d'établir des liens avec les enfants de la rue, indiens de la cordillère équatorienne. L'association leur apporte son soutien notamment par le financement de la formation. À Riobamba, province de l'Équateur, les enfants indiens, entre 7 et 17 ans, quittent leur famille, leur village, et partent à la ville pour gagner un peu d'argent. Ils vendent des bonbons ou des fleurs dans les bus, cirent les chaussures sur les places... et deviennent des enfants des rues. Solidarité Chimborazo leur vient en aide.

L'objectif est à la fois humanitaire et culturel : maintenir et valoriser leur

propre culture, affirmer leur identité propre, leur permettre d'être fiers d'être indiens d'une part et, pour l'association, faire connaître les spécificités et les problématiques de ces populations.

Chaque année l'association participe au forum des associations et à la braderie de Montrouge du mois de mai. En décembre dernier, elle a organisé son premier dîner solidaire. Tout au long de l'année elle met à la disposition de tous et des enseignants en particulier, des reportages réalisés par l'équipe équatorienne.

Vous pouvez rejoindre Solidarité Chimborazo ou simplement consulter : solidaritechimborazo.unblog.fr

Solidarité Chimborazo :

94, avenue Henri Ginoux

Tél. : 01 49 85 76 16

solidaritechimborazo@gmail.com



Cancers du sein et colo-rectal : ayez le réflexe prévention

Toutes les femmes à partir de 50 ans ont la possibilité de passer une mammographie de dépistage du cancer du sein, prise en charge à

100 % par l'assurance maladie. Tous les résidents du Hauts-de-Seine âgés de 50 à 74 ans ont aussi accès au dépistage du cancer colo-rectal gra-

tuitement. Ce test est très simple. L'ADK 92 est l'organisme mandaté par la Direction Générale de la Santé et l'Institut National du Cancer pour mettre en œuvre les programmes nationaux de dépistage des cancers dans le département des Hauts-de-Seine. Cette association a donc mis en place un numéro vert, afin que les personnes du département soient guidées pour réaliser au mieux leur(s) dépistage(s) quelque soit leurs origines et leur niveau social, en lien avec les médecins du département. La répétitivité régulière (tous les deux ans) et la gratuité permettent de proposer une prise en charge équitable et de qualité.

**N'attendez pas, composez le
0 800 800 444 (gratuit).
www.adk92.com**